



Evaluer et faire évoluer son autoentreprise



Publics

- Chefs d'entreprise, commerçants et artisans, conjoints collaborateurs
- Salariés
- Autres publics : nous consulter
- Avoir des notions de base sur le fonctionnement de l'entreprise



Durée

- 1 jour (7 heures)
- A la CCI Charente, Angoulême ou Cognac



Tarif

- 350 € TTC (100% pris en charge pour les adhérents de l'AGEFICE sous réserve d'accord)
- Salarié : selon l'OPCO
- Public hors AGEFICE, nous consulter pour la recherche de financement.



Objectifs

- Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement
- Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise



Programme

- **Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement**
 - Autodiagnostic de l'entreprise aujourd'hui : produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier, ...
 - Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires
 - Détermination des objectifs de développement
 - Maîtrise des données clés de pilotage du développement (marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie, ...)
 - Identification des moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise
 - Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime
 - Identification du changement de régime sur le plan personnel (*organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur, existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités, ...*)
- **Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise**
 - Fonctionnement du réel, incidence d'un régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise
 - Mesure des différences entre les régimes micro et réel en terme de calcul de résultat, de cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges, ...
 - Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges
 - Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial
 - Établissement et analyse d'un prévisionnel au régime du « réel »



Evaluer et faire évoluer son autoentreprise



Programme (Suite)

- Evaluation de la faisabilité au réel avec un prévisionnel financier
- Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre
- Organisation des démarches administratives : courriers aux impôts, à la SSI, formalités au CFE, recherche d'un comptable, ...



Modalités de suivi pédagogique

- ▶ Méthodes actives centrées sur l'acquisition des compétences professionnelles (savoir-faire et savoir-être). QCM à l'entrée et à la sortie de la formation pour vérifier les acquis.



Contacts

Intervenante :
Aurore MURGUET, conseillère
en entreprise

Interlocutrice CCI :
Frédérique VIGNERON,
05 45 20 55 23
fvigneron@charente.cci.fr